

■ **Boulangerie Knecht Sàrl**, à Neuchâtel, rue du Coq-d'Inde 2, CH-645-4097835-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.01.2005, modifiés le 15.02.2005. But: exploitation d'une boulangerie-pâtisserie et tea-room. Capital: CHF 50'000. Apports en nature et reprise de biens: les actifs et passifs de l'entreprise individuelle 'Boulangerie de la Place du Marché, Albert Roger Knecht', à Neuchâtel, selon contrat d'apport du 25.01.2005 et bilan au 31.10.2004, présentant des actifs pour CHF 128'733.13 et des passifs envers les tiers pour CHF 0, soit un actifs net de CHF 128'733.13, montant imputé sur le capital social à concurrence de CHF 25'000; l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 103'733.13. Associés: Knecht Albert-Roger et Knecht Sébastien Christophe, tous deux de Schwaderloch, à Neuchâtel, chacun d'eux avec une part sociale de CHF 25'000. Gérants: les associés Knecht Albert-Roger et Knecht Sébastien Christophe, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 314 du 02.02.2005
(02711990 / CH-645.4.097.835-5)